



Économie sociale et solidaire : une autre voie est possible

FRANCE ■ La Poste en débat **TOUR DE FRANCE DU PROJET** ■ L'étape grenobloise

RÉGIONALES ■ Bilan socialiste en Limousin et dans le Centre **HISTOIRE** ■ Le passé de l'ESS



Le Groupe socialiste du Sénat recrute :

UNE ASSISTANTE-SECRÉTAIRE

✓ Au sein du groupe des collaborateurs parlementaires, sous l'autorité du Secrétaire général, vous aurez pour mission : assistance aux conseillers des pôles affaires juridiques, affaires culturelles (réalisation de dossiers de séance, organisation des auditions, des réunions, rédaction de courriers, gestion de dossiers...), gestion de l'organisation du groupe (organisation des réunions du bureau, du groupe, des sénateurs..), permanence du groupe (accueil, téléphone, secrétariat)

✓ Profil : Expérience d'assistante de direction souhaitée. Expérience de travail en cabinet. Bonne connaissance des NTIC. Bonne connaissance des institutions et de l'actualité politique nationale. Sens du travail en équipe. Capacités organisationnelles.

✓ Contraintes : discrétion, disponibilité.

*Envoyez CV et lettre de motivation à Groupe Socialiste du Sénat
SÉNAT 15, rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 06*

agenda du parti

TOUR DE FRANCE DU PROJET

Mercredi 18 novembre
à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Mercredi 25 novembre
à La Seyne-sur-Mer (Var)

Mercredi 2 décembre
à Rennes (Ille-et-Vilaine)



ERRATUM : Alain Le Vern investi par 94,5 % des militants Hauts-Normands

Une erreur s'est glissée dans L'hebdo des socialistes n°544 qui indiquait qu'Alain Le Vern, président du Conseil régional de Haute-Normandie, avait été investi premier des socialistes par 85,53 % des voix au lieu des 94,5 % effectivement remportés. Toutes nos excuses aux militants Haut-Normands. Bonne campagne à tous !



Première rencontre régionale en Haute-Normandie

Samedi 21 novembre à Canteleu

[Centre Alain Calmat - avenue de Buccoltz]

Le Sport : Passeport Santé

Interventions - Débats de 9h30 à 18h30.

Introduction par **Brigitte Bourguignon**, secrétaire nationale en charge du Sport

Avec la participation du Docteur **Alain Calmat**, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, président de la Commission médicale du comité national olympique du sport français [CNOSF], **Edwige Avice**, ancienne Ministre de la jeunesse et des sports

Valérie Fourneyron, députée-maire de Rouen, **Eric Badonnel**, conseiller technique auprès du Président de la Mutualité française (plan « Sport-Santé-Vitalité), **Didier Polin**, médecin du sport au CHU de Rouen, **Didier Marie**, président du Conseil général de Seine-Maritime et Président de l'agglomération d'Elbeuf-Boucles de Seine, **Alain Le Vern**, président du Conseil régional de Haute-Normandie.

Inscription : Dominique Niverts - Parti socialiste - Secrétariat national Sport
10, rue de Solférino - 75333 Paris cedex 07 - Tél : 01 45 56 78 07 - Fax : 01 45 56 77 89

ou par mail : medias@parti-socialiste.fr

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax : 01 45 56 78 83

(Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrivez à : redaction@parti-socialiste.fr) DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Laurence Girard
 • DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon • RÉDACTRICE EN CHEF : Ariane Gil (78.61) • RÉDACTION : Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Vincent (76.20), Fanny Costes (76.32). • Secrétaire de rédaction : Stéphanie Platat (76.27) • MAQUETTE : Florence Rousset (79.44) et Florent Chagnon (77.16)
 • Photo : Philippe Grangeaud (76.00) • Secrétariat : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michèle Boucher (79.04) • ABONNEMENT : Sabine Sebah (78-57)
 • FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0114 P11223
 • ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 205 000 exemplaires.

L'économie sociale et solidaire, antidote au capitalisme financier ?



Farida Boudaoud,
secrétaire nationale au
Mouvement associatif et
à l'Économie sociale et solidaire.

La crise économique et sociale que nous vivons a contribué à remettre en cause le capitalisme et ses logiques de profits immédiats et individuels. Pour construire une alternative à ce système, il est essentiel de trouver des points d'appui, des modèles différents qui permettent d'entrevoir une autre forme d'entreprise, une autre éthique de production. Ces modèles existent, depuis longtemps déjà, et ils ont fait leur preuve : dès le XIX^e siècle, les premières coopératives étaient mises en place en Angleterre, en Allemagne ou en Suisse... L'économie sociale et solidaire, qui regroupe aujourd'hui les coopératives, mutuelles, associations ou fondations, est loin d'être anecdotique : elle représente plus de 7% des emplois en Europe, près de 10% en France. Elle est surtout l'exemple vivant qu'une autre économie est possible où, tout en utilisant le marché comme instrument d'échange, les entreprises placent l'Homme avant le capital, le collectif avant l'individu, le territoire avant le profit.

Véritables alternatives, les entreprises de l'économie sociale et solidaire nous montrent qu'il est aujourd'hui possible d'imaginer une société où l'efficacité économique n'est pas antinomique avec les valeurs écologiques et sociales. Le Parti socialiste l'a, peut-être, parfois oublié. Un homme = une voix, qu'il soit salarié, adhérent ou propriétaire, pas de privatisation des profits, telles pourraient être les bases d'un autre mode de production des biens et services.

L'économie sociale et solidaire a un passé. Elle a aussi un avenir. À nous de lui construire, à nous de nous appuyer sur elle pour proposer une alternative crédible au capitalisme financier et jeter les bases d'une société post-matérialiste.

L'Hebdo des socialistes vous propose donc cette semaine de découvrir ou redécouvrir ce modèle économique alternatif.

■ sommaire

Tour de France du projet	p.6 à 7
Étape à Grenoble	
Dossier	p.8 à 23
Le mois de l'ESS	
Régionales	p.24 à 31
Focus sur le Centre et le Limousin	
Histoire	p.34 à 35
L'ESS par le passé	

Justice

Jacques Chirac, un citoyen comme un autre

« La juge d'instruction, en charge du dossier des emplois fictifs à la mairie de Paris entre 1977 et 1995, vient de décider du renvoi de Jacques Chirac devant le tribunal correctionnel. Les faits concernés sont anciens, notamment du fait du régime de la responsabilité pénale du Chef de l'État empêchant toute poursuite au cours de son mandat. Mais il est légitime que la justice puisse s'appliquer à tous de la même manière », estime le PS.

4

Débat

La gauche défend l'identité de la France

En proposant un débat sur l'identité nationale, « la droite, de plus en plus déchirée, fragilisée par son échec économique et social, instrumentalise un sujet sérieux sur lequel on ne devrait pas chercher à diviser les Français », dénonce le PS dans un communiqué. « Faire vivre l'identité de la France et l'originalité de son modèle est au cœur des préoccupations du PS. Depuis septembre, nous avons engagé un dialogue direct avec les Français dans le cadre du Tour de France du projet, lors d'étapes qui permettent à des citoyens de toutes origines et de toutes les histoires d'affirmer une identité commune. Ils ne doutent pas de leur iden-

tité, ils nous demandent surtout de la défendre et d'y être fidèles.

Fidèles à notre histoire, nous revendiquons une vision civique et républicaine de la nation, et non pas ethnique ou particulariste qui laisserait l'identité s'enfermer dans des critères d'appartenance et donc d'exclusion. C'est cette approche, inhérente à l'existence d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, qui est contraire à l'identité de la France et à son génie. Alors que par ses discours et sa politique, la droite attaque les piliers de la République, les socialistes portent aujourd'hui l'identité de la France ».

second tour de l'élection présidentielle du candidat d'opposition Abdullah Abdullah, a conduit à la réélection de fait d'Hamid Karzaï. « Quoi qu'il arrive dans les prochains jours, on est en présence d'un président « réélu » mais dont la légitimité et l'autorité seront contestées par ses adversaires, notamment par l'insurrection des Talibans », estiment les socialistes français, qui demandent « la réunion d'une conférence internationale. Cette guerre ne peut et ne doit pas durer indéfiniment au risque de déstabiliser l'ensemble de la région ».

Fiscalité

La taxe professionnelle divise à droite

Plusieurs élus de droite viennent de donner en partie raison au PS, sur la volonté du gouvernement de supprimer la taxe professionnelle. « Tant mieux ! Il est temps qu'il nous entende et remanie profondément ses projets dans le sens d'une vraie décentralisation. Il est temps qu'il opère un réel changement de la taxe professionnelle : nous demandons que soit assurée aux collectivités locales une ressource satisfaisante de remplacement, et le maintien d'un lien entre la fiscalité des entreprises et leur assise locale », a déclaré Laurent Fabius, coordinateur du PS sur la réforme territoriale.

Afghanistan

Un avenir très incertain



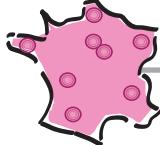
« Le PS exprime ses vives inquiétudes sur l'avenir politique de l'Afghanistan ». Le retrait, pour le

Page réalisée par Fanny Costes



L'image de la semaine Pour l'avenir de La Poste

Il y a un mois, plus de deux millions de Français se prononçaient contre la privatisation de La Poste. Le 2 novembre, des syndicalistes postiers, l'ensemble du groupe socialiste du Sénat, accompagné de la Première secrétaire, Martine Aubry, et de nombreuses personnalités de gauche comme la chef de file des verts, Cécile Duflot, se sont donné rendez-vous près du Palais du Luxembourg pour montrer leur détermination à ne pas laisser la droite démanteler un peu plus les services publics. Les sénateurs viennent d'entamer la discussion autour d'un texte que la droite veut voir voter très rapidement. « Pourquoi une telle urgence ? La directive européenne sur l'ouverture à la concurrence du secteur postal prendra effet au 1^e janvier 2011, nous avons donc plus d'un an devant nous », a déclaré le sénateur de l'Ardèche, Michel Teston, chef de file du groupe socialiste sur les questions postales, qui réclame également la levée de la procédure d'urgence.



Tour de France du projet :

Le 21 octobre, Martine Aubry a effectué la quatrième étape du Tour de France du projet à Grenoble. Conçue comme un rendez-vous avec la science et la recherche, cette halte iséroise a été également marquée par la soirée de débats qui a fait salle comble.



6

“ On attend tous un nouveau modèle de société et des choix cohérents. Il faut combattre un système qui impose la concurrence à tous. Il faudrait des règles économiques et sociales pour arrêter de marcher sur la tête. ”

Mickey, ingénieur

L'AVENIR DES NEUROSCIENCES

En milieu d'après-midi, Martine Aubry a visité le CHU pour rencontrer les chercheurs de l'institut de neurosciences. Ils ont dressé un panorama de leurs travaux qui porte sur la stimulation cérébrale profonde afin de soigner les troubles moteurs liés à des pathologies comme la maladie de Parkinson. Martine Aubry a insisté sur la nécessité de mener un débat sur les apports des nanotechnologies en matière de microchirurgie : « les inquiétudes risquent de nous ramener en arrière alors que les applications médicales sont tout à fait impressionnantes ».

TRANSPORT À LA CARTE

Arrivée vers midi à la gare de Grenoble, Martine Aubry est accueillie par Michel Destot, député-maire, Bernard Soulage, conseiller régional, et la députée Geneviève Fioraso.

À l'intérieur de la gare, la Première secrétaire découvre la carte Oùra, qui permet aux habitants de la région Rhône-Alpes de disposer d'un abonnement valable aussi bien pour les transports régionaux que pour les transports en commun des principales métropoles. Cette tarification unique assure en outre à l'usager une économie de 15 à 20%.



une étape innovante

“ Je viens du quartier de Malherbe, au sud de Grenoble. Je suis ici pour vous demander ce que l'on pourrait faire pour vous aider à nous sortir de là ! Nous ne marchons pas sur la tête, c'est plutôt Nicolas Sarkozy qui marche sur les mains. Et il est vraiment très habile ! ”

Yacine, jeune maçon au chômage



7

“ Grâce à notre système social, on se sort mieux de la crise que les autres pays européens. Pourtant, c'est justement ce système social que Nicolas Sarkozy, veut démanteler. Le PS devrait mettre l'accent là-dessus car il faut garder ce système tel qu'il est. ”

James



ÉCHANGES DE PAROLES

Le débat devait accueillir 600 personnes... Il a fallu ajouter des chaises puisqu'ils étaient finalement 800 à se réunir dans la salle d'Alpexpo pour échanger avec la Première secrétaire du PS. « C'était vraiment vivant ! La quasi totalité des visages m'étaient totalement inconnus », a observé à l'issue des deux heures de débat, Sophie Luchez de la Fédération de l'Isère. Les intervenants se sont notamment exprimés sur le manque de crèches, l'économie sociale, l'écologie ou de la lutte contre les paradis fiscaux. Mais, c'est la reconduite à la frontière de trois Afghans qui a le plus remué la salle. Martine Aubry a répondu à l'indignation en se disant notamment favorable au droit de vote pour les résidents étrangers.



Économie sociale et solidaire : au service de l'humain



C'est le mois de l'économie sociale et solidaire. Un mois qui s'étale en fait de septembre à novembre, tant les domaines d'intervention de l'ESS sont variés. L'ESS défend et construit de nouvelles manières de produire, de consommer, d'acheter et d'épargner. Elle agit sur de nombreux secteurs, assurance, banque, bâtiment, agriculture, insertion professionnelle, formation, services aux personnes, santé, culture, loisirs... Elle offre une réponse citoyenne et collective aux besoins des personnes et participe à la construction de nouveaux rapports sociaux de solidarité. Ces trois mois d'ESS ne seront pas de trop pour la faire connaître de tous.

9

Sommaire

Analyse

Gérard Andreck revient sur la galaxie de l'économie sociale et solidaire p. 10 à 13

Tour d'horizon

Dans la nébuleuse ESS p. 14 à 19

Débat

L'ESS et la crise p. 20

L'ESS et l'Europe p. 21

Focus

La réflexion socialiste p. 22 à 23

« Une économie humaniste et sociétale »

En France, plus de 2 millions de personnes travaillent dans l'économie sociale et solidaire. Mais, pour beaucoup, le concept reste flou. Ses fondements ont pourtant de quoi séduire. À la définition traditionnelle de l'entreprise capitaliste, elle oppose l'humain et le collectif. La rentabilité cherchée est celle de l'équité. Mais, comme le souligne Gérard Andreck, président du CEGES (Conseil des entreprises, employeurs, et groupements de l'économie sociale) la communication fait encore défaut.

Comment définir l'économie sociale et solidaire ?

L'économie sociale et solidaire se base sur plusieurs critères, mais c'est un ensemble extrêmement hétérogène. Entre une association et une grande mutuelle comme la MAIF, il y a des différences considérables de dimension, de métiers et de contenu. La représentation directe des adhérents est l'un de nos critères communs, comme la non-recherche du profit. Il y a, dans l'économie sociale et solidaire, des entreprises ancrées sur le marché, qui doivent avoir des résultats techniques et économiques satisfaisants. Mais l'objectif n'est pas un retour sur investissements tel qu'on l'entend dans le secteur « normal ».

Ce sont enfin des principes rigoureux de gouvernance, et en particulier de transparence. Il faut malgré tout être objectif : ça n'a pas toujours été bien fait. C'est un combat permanent.

Par ailleurs, depuis quatre ou cinq ans, la notion d'économie solidaire a été introduite et cela ne nous a pas rendu service. Non que j'y sois opposé. Mais la communication consistait alors à opposer l'économie sociale des gros mastodontes à l'économie solidaire développée à plus petite échelle. En fait d'un côté, ceux qui sont un peu marchands, de l'autre les « purs ». Nous sommes en train de rétablir cette erreur.

Son hétérogénéité pose donc quelques problèmes...

Pas exactement. Aujourd'hui l'ESS représente 10% du PIB français et elle est animée par 2 millions de salariés sur le territoire. C'est limité, mais ce n'est pas ridicule. Pour que l'économie sociale et solidaire progresse, il faudrait passer outre le tabou du statut. Car certaines entreprises font partie, selon moi, de l'économie sociale, mais elles ne peuvent pas s'intégrer statutairement. Quoi de plus noble que l'insertion par l'économique? Les gens qui tiennent ces entreprises n'avancent pas par goût du lucre ou du bénéfice. Ils ont un rôle essentiel, mais ils ne peuvent pas, en général pour des raisons fiscales, s'inscrire dans nos statuts. Ils portent pourtant une notion fondatrice pour nous : celle de l'entrepreneuriat social. Il n'y a pas de définition figée de l'économie sociale et solidaire.

Elle reste malgré tout peu connue de la population. Ne faut-il pas davantage informer sur les valeurs qu'elle porte ?

Le drame de l'économie sociale et solidaire c'est qu'elle n'a pas réussi à se fédérer pour expliciter son identité. Tant que nous resterons chacun dans notre coin, nous serons ignorés. La « faute » est partagée. Dans nos entreprises et nos associations, nous n'avons pas communiqué sur nos valeurs.



Gérard Andreck, président du CEGES

La deuxième nécessité est d'inculquer la notion d'économie sociale et solidaire aux jeunes. Et aujourd'hui, jusqu'à 17-18 ans, la grande majorité des jeunes n'en ont jamais entendu parler. Nos efforts doivent se porter sur une communication plus globale et institutionnelle de notre projet commun.

Et en termes de formation...

Le travail est déjà bien amorcé. Dans les grandes écoles par exemple, environ 10% des étudiants intègrent, au moins pour quelques années, le secteur de l'économie sociale et solidaire, ou les ONG. Et de plus en plus de voies se créent en partenariat avec des entreprises ou associations du secteur. La Macif, par exemple, a participé à la création de la chaire de l'entrepreneuriat social à l'ESSEC. Dans beaucoup d'universités, il y a des parcours de formation à l'économie sociale et solidaire. Le problème est qu'il faut attirer les étudiants. Et l'une de nos défaillances au sein des entreprises de l'économie sociale et solidaire est certaine-

“ Les gens qui tiennent ces entreprises n'avancent pas par goût du lucre ou du bénéfice ”

ment de ne pas assez les soutenir. Ce n'est pas le tout d'offrir des formations, encore faut-il proposer des débouchés. Au-delà de l'apprentissage, il est de notre devoir de leur trouver un vrai job, à la mesure de leurs compétences.

Avec la crise, on a beaucoup entendu experts et politiques évoquer la nécessité d'un nouveau modèle. L'économie sociale et solidaire pourrait-elle être la base de ce nouveau modèle?

Je ne crois pas à l'émergence complète d'un nouveau modèle, car on ne connaît aujourd'hui aucune alternative globale au modèle libéral. L'économie sociale et solidaire n'est pas une alternative politique. C'est une alternative sociétale, et en partie .../

GLOSSAIRE

L'ESS est une autre façon d'entreprendre qui replace l'Homme au cœur de l'économie. L'ESS réaffirme que la personne prime sur le capital, face à des entreprises privilégiant de manière quasi exclusive la recherche de profits immédiats et individuels. Les valeurs d'égalité, de solidarité et de responsabilité sont au cœur de cette démarche reposant sur différents principes :

- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire. Cette économie se fonde sur la participation citoyenne à un projet collectivement mis en œuvre.
- Les entreprises de l'ESS posent leurs principes démocratiques dans leur système de fonctionnement : une personne = une voix. Les dirigeants sont élus et les instances de décision sont collectives. L'objectif premier n'est pas le profit mais la construction d'un projet par la participation de tous.
- La non-lucrativité: les fonds propres sont impartageables, les excédents ne sont pas redistribuables pour la majeure partie et sont utilisés pour le développement des activités ou pour améliorer les services rendus aux sociétaires. Les entreprises de l'ESS ont créé un cadre particulier d'appropriation, de distribution et de répartition des bénéfices.

Les structures de l'ESS mettent en place des réponses citoyennes et collectives et construisent de nouveaux rapports sociaux de solidarité.

Les associations sont incontournables par leur rôle dans la société. **Les fondations**, organismes d'utilité publique, soutiennent des actions d'utilité sociale comme la recherche scientifique, l'éducation, la culture.

Les mutuelles mènent des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide, financées par les cotisations des membres qui en contrepartie bénéficient de ses prestations. Il existe des **sociétés coopératives** de salariés (SCOP), des sociétés coopératives d'usagers et des sociétés coopératives d'entrepreneurs. Deux principes structurent le fonctionnement des coopératives. Le principe de la gestion démocratique permet à chaque sociétaire de disposer d'une voix à l'assemblée générale, quelle que soit la quantité de parts détenues. Le principe de la double appartenance : les membres de la coopérative sont associés et usagers. La personne physique ou morale participe à la constitution du capital de la coopérative tout en étant client, salarié ou fournisseur.

économique, car nous avons un facteur de régulation du marché important. Il existe cependant un créneau pour développer notre modèle. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont démontré leur pertinence. Elles ont plutôt bien passé la crise. Non que l'ESS soit un facteur de réussite et de virtuosité, mais c'est un modèle qui favorise la prise de décision et l'action collectives. Il n'y a pas de décision prise par un seul homme, qui par une erreur individuelle peut faire plonger tous les autres. C'est l'une des preuves de la solidité de l'économie sociale et solidaire, et il faut la

faire croître. Mais objectivement, en tant que modèle économique, elle ne peut pas remplacer à elle seule l'économie libérale. Prenons un exemple : autant nous pouvons faire une société d'assurance, un organisme bancaire, une association de soutien, autant il nous serait impossible de développer une entreprise qui vend des avions. Des groupes comme EADS ou Boeing par exemple nécessitent trop d'investissements extérieurs, de recherche... On ne peut pas embrasser tous les métiers.

Mais certains de vos critères pourraient être

Il n'y a pas de décision prise par un seul homme, qui par une erreur individuelle peut faire plonger tous les autres. C'est l'une des preuves de la solidité de l'économie sociale et solidaire

définis partout comme un préalable, comme la gouvernance partagée et transparente ?

C'est évident. Mais à nous d'abord de balayer devant notre porte. Nous avons fait des progrès considérables, mais nous devons encore affiner nos critères de gouvernance et les rendre public. Nous pourrions peut-être avoir un impact sur d'autres secteurs de l'économie. Nous avons des éléments à revendiquer, d'autant que ce modèle de l'économie sociale et solidaire a aussi une réalité économique. La Macif par exemple est la deuxième société d'assurance en France. Elle assure 4,7 millions de personnes. Il faut savoir le souligner en montrant que nous faisons autrement qu'ailleurs. La financiarisation, notamment, n'appartient pas à notre vision d'avenir. C'est pourquoi nous avons besoin d'un lieu comme le CEGES pour relever nos carences et nos défauts, et tenter de les corriger. La cause commune doit être défendue en fortifiant nos instances de rencontres.

Peut-on dire de l'économie sociale et solidaire qu'elle est humaniste ?

Humaniste et sociétale. C'est le propre de ce modèle. C'est certainement le message que nous voulons diffuser, en particulier dans les sphères politiques. Au Parti socialiste par exemple, nous avons été entendus à l'occasion d'élections, mais ensuite aucun lien n'a été véritablement tissé. Nous n'avons aucun problème de cohérence avec la stratégie du PS puisque nos valeurs s'y inscrivent complètement. Mais il manque encore un dialogue permanent entre nous. ■



Retrouvez l'actualité et les initiatives du mois de l'ESS sur www.lemois-ess.org

L'ESS EN CHIFFRES

Malgré son importance, les contributions de l'ESS dans la société et l'économie sont peu connues. Elles revêtent plusieurs formes juridiques, associations, fondations, mutuelles et coopératives.

L'ESS représente 9% des entreprises soit plus de 203 000 établissements employeurs dont : 173 533 associations, 21 924 coopératives, 6 793 mutuelles, 946 fondations. L'ESS c'est près de 10% de l'emploi en France, soit 2 144 000 salariés. Selon l'ARF (Association des régions de France), l'ESS représente 13,5% des postes offerts dans l'économie régionale.

C'est aussi un moyen de maintenir ou de relocaliser des activités sur les territoires par le développement d'emplois non-délocalisables et facteurs de cohésion sociale.

Les associations mobilisent 10 à 12 millions de bénévoles, 1,6 million de salariés. 20 millions de personnes âgées de plus de 14 ans sont membres d'une association.

Vivre l'économie sociale et solidaire

Une mutuelle, une coopérative d'insertion, une imprimerie reprise par ses salariés après un coup dur, une coop' agricole où il fait bon manger, et même une banque. L'économie sociale et solidaire est partout dans notre quotidien. Petit panel d'exemples de comportements qui se veulent exemplaires.

« Des ouvriers-patrons »

Muriel Destandau, gérante de l'imprimerie coopérative « Expressions II » explique la naissance et l'organisation de cette entreprise pas comme les autres où les salariés ont la possibilité d'être actionnaires.

«Cette imprimerie coopérative, c'est un peu un accident au départ. Avant le décès soudain de notre ancien patron Gérard, en 2000, c'était une entreprise tout à fait normale. À cette époque, elle était en redressement judiciaire. Après la mort de Gérard, le mandataire judiciaire a récupéré le dossier et constaté qu'il y avait trop de dettes. Il a vendu le fonds de commerce. Plusieurs repreneurs se sont manifestés. Nous avons présenté notre projet sur la base d'une organisation en coopérative. Le juge a préféré notre option. En 2005, une coopérative sœur, Autographe, en cessation de paiement, est venue nous demander de l'aide. Comme nous avions des fonds propres, nous avons pu investir et la racheter. Mais

faire fonctionner les deux séparément, alors qu'elles étaient sur le même créneau, était difficile. La fusion était inévitable, elle a eu lieu en 2007.

Une coopérative n'assure pas une bonne gestion, c'est un état d'esprit particulier. Pour schématiser, les salariés qui y travaillent sont aussi détenteurs de l'entreprise. Ils détiennent des parts de capital. Ce sont des ouvriers-patrons. À Expressions II, être coopérateur n'est pas obligatoire. Actuellement sur 18 personnes, 7 sont coopératrices. La part est à 20 euros.

L'autre grande différence avec une société classique est que l'actionnaire n'a qu'une voix, quel que soit son nombre de parts. Tous les coopérateurs ont les mêmes pouvoirs. Par ailleurs, notre politique égalitaire se poursuit autant que possible à l'échelle des salaires. Les salaires dans l'imprimerie ne peuvent pas être inférieurs à 1 500 euros nets, et le plus gros est de 1 900 euros nets. De plus, 45% de notre bénéfice est répartie sur l'ensemble des salariés. L'an dernier, chaque salarié a reçu entre 3 200 et 3 500 euros de participation. Ainsi quand l'outil fonctionne bien grâce au travail des salariés, chacun est récompensé. »



« L'ESS, partie intégrante de l'économie régionale »

Anne Wintrebert, déléguée au développement économique et à la cohésion sociale au sein de l'Association des régions de France (ARF) revient sur le contenu du Manifeste de l'ESS remis aux régions.

L'ARF a publié l'an passé un Manifeste pour l'économie sociale et solidaire.

De quoi s'agit-il ?

Ce Manifeste a pour vocation d'affirmer la position des régions sur le thème de l'ESS, en donnant une réelle lisibilité aux politiques qu'elles sont appelées à mener dans ce domaine. Il s'agit aussi de sortir d'une approche restrictive visant à limiter le champ de l'économie à un élü et un technicien, comme c'est trop souvent le cas.

Parallèlement, nous avons souhaité structurer et professionnaliser l'ensemble, en concertation avec la Caisse des dépôts et consignations. L'ESS n'est pas un secteur isolé. Elle fait partie intégrante de l'économie régionale. Ce Manifeste a donc une vertu pédagogique. Loin du misérabilisme dans lequel certains esprits malveillants se plaignent à la confiner.

Comment les régions ont-elles perçu ce document ?

Avec enthousiasme. Le groupe de travail est très actif et les principes dont il se prévaut trouvent un écho favorable dans l'opinion. Au point, qu'un nombre croissant de démarches impulsées par les régions ont désormais un caractère transversal entre ESS et formation professionnelle, ESS et coopération décentralisée... Petit à petit, une prise de conscience s'affirme, une dynamique est engagée.

Comment l'ESS est-elle financée ?

Les régions soutiennent la professionnalisation du secteur, en sus des dispositifs locaux d'accompagnement initiés par l'État et la Caisse des dépôts. Plus généralement, elles accompagnent le tissu associatif et s'engagent auprès d'organismes spécialisés tels que France Active (spécialisée dans l'apport de fonds propres), ou d'autres partenaires dont c'est la vocation première.

De la ferme à l'assiette

Les AMAP proposent une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des producteurs. Au milieu du panier, le consommateur s'y retrouve aussi.

Au Village, nom de la ferme de Benjamin Chiquet, 49 variétés de fruits et légumes sont cultivées, et fourniront à partir d'avril 2010 les paniers des consommateurs des alentours. Après avoir renoncé à ses études d'ingénieur en biotechnologie, Benjamin, 23 ans, est retourné à ses premières amours : l'agriculture. « J'ai baigné dans cet environnement paysan très jeune, quand je passais les vacances chez mes grands-parents

dans le Jura. A 6 ans, je me levais à 6h pour la traite des vaches », raconte-t-il. Mais pour lui pas question de se lancer dans la grande exploitation subventionnée et « peu viable ». Rapidement, il rencontre les initiateurs du



concept AMAP, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, des familles en partenariat avec un producteur. Pendant un an, Daniel Vuillon et sa femme l'ont accueilli à Toulon pour le former et l'initier à un concept respectueux du producteur et du consommateur.

« Le but d'une AMAP n'est pas de faire un maximum de bénéfices, mais de faire vivre décemment le paysan, et d'assurer au consommateur des produits de qualité. Le prix du panier est calculé avec une transparence totale. On fait une moyenne sur l'année des charges qui incombent au producteur-agriculteur et du salaire qui lui revient. On les divise ensuite par le nombre de semaines de distribution dans l'année et par le nombre d'adhérents. C'est le réel coût de production de cette ferme. Grâce à ce concept, on sort de l'économie de marché ». Il se développe un peu partout aujourd'hui en France : environ 2 000 AMAP existent et fournissent plus de 160 000 consommateurs.



Solidaire, le principe se veut aussi plus respectueux de l'environnement, favorisant l'achat de proximité. « Les comportements alimentaires des consommateurs changent. Dans les supermarchés, les critères prioritaires sont la résistance au choc ou l'aspect visuel. Et en septième position seulement, on trouve les qualités gustatives. Le concept des AMAP prône l'inverse ». Un positif renversement des valeurs.

Une banque pas comme les autres

Le Crédit Coopératif s'inscrit dans l'ESS. Par son fonctionnement, il prouve qu'il est possible de ne pas prêter qu'aux riches.

En cette période de crise, secteur bancaire grimpe rarement avec solidaire. Pourtant, le Crédit Coopératif parle bien de « finance solidaire » en plaçant et mobilisant l'argent de ses clients au bénéfice d'activités ayant une forte utilité sociale (emploi, environnement, logement, solidarité internationale). Selon la déclaration de principe de l'organisation, « la vocation essentielle du Crédit Coopératif est de concourir au développement des personnes morales qui composent l'économie sociale comme les coopératives, mutuelles, associations, organismes sociaux et services d'intérêt

général, et qui sont appelées à en devenir membres ». L'action du Crédit Coopératif répond à une conception ouverte et innovatrice de l'économie sociale définie en accord avec les organisations qui fédèrent ses adhérents. Il propose aussi ses services aux particuliers et aux entreprises adhérant à ces coopératives, associations ou mutuelles, notamment dans le cadre de conventions passées avec ces groupements. Les collectivités, privées ou publiques, françaises ou européennes, qui concourent à l'action de l'économie sociale ou contribuent à la réalisation de ses objectifs ou,

plus largement, qui contribuent à l'intérêt général sont également éligibles aux services du Crédit Coopératif. Il propose aux personnes morales et aux particuliers des produits bancaires et financiers qui permettent de soutenir les solidarités. Une ambition assumée par la direction de la banque, comme en témoignait son président, Jean-Louis Bancel, lors de 29e Rencontre nationale du Crédit Coopératif le 12 octobre dernier : « Dans notre démarche d'utopie mobilisatrice, nous avons eu l'immodestie, en cette période de crise majeure, d'apporter notre contribution à la question de la recherche du bonheur. De nombreux indices nous montrent la profondeur de la crise morale que traverse notre société. Nous devons nous rappeler que nous ne sommes pas seulement des individus, mais bien plus, des hommes, c'est-à-dire des êtres mus par des sentiments et la raison et qui interagissent avec les autres ».



Un meilleur environnement à l'envi

L'ESS se fait créatrice d'emplois grâce au réseau des ENVI, coopératives d'insertion.

L'objectif même d'Envi est de développer et de défendre l'insertion économique comme une issue contre l'exclusion et une aide au retour à l'emploi de personnes en difficulté sociale et professionnelle. Alors que la toute première coopérative a vu le jour, il y a 25 ans, elles sont aujourd'hui 48 entreprises réparties sur tout le territoire à employer plus de 900 personnes en contrat d'insertion à plein temps. Ces SCIC, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, ne se sont pas fixé qu'un but social. Elles contribuent à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources par la collecte et la valorisation des déchets d'équipement électriques et électro-

niques. À Angoulême, dans le département de la Charente, ENVI 2 E est spécialiste du traitement et du recyclage du matériel électroménager et informatique. Jean-Pierre Caume, le chef d'équipe de l'entreprise, souhaite « vraiment » passer de l'insertion à une économie sociale et durable.

« La SCIC permet de fonctionner avec des capitaux privés et publics, explique-t-il. Il ne faut pas laisser l'activité de recyclage aux seuls grands groupes qui d'ailleurs sous-traitent localement à d'autres structures les premières phases de dépollution de marchandises qu'ils ne parviennent pas à faire eux-mêmes à des prix raisonnables ».



« L'ESS n'est pas délocalisable »

Jacques Stern, président de la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRES) des Pays de la Loire, analyse l'importance de l'ESS sur son territoire.

Quels sont les enjeux liés à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les Pays de la Loire ?

L'ESS représente aujourd'hui plus de 13 % de l'emploi régional. Soit un volant de 140 000 salariés. Au total, elle a généré 22 000 postes supplémentaires depuis l'an 2000. Ce secteur est donc très influent, au point d'être supérieur (+ 2 %) à la moyenne nationale. Fort de ce constat, nous entendons poursuivre son développement, en le rendant plus visible. C'est d'ailleurs l'une des missions de la CRES qui s'est dotée d'un Observatoire chargé d'approfondir la connaissance de cette économie.

La Région soutient plusieurs autres systèmes d'aides visant à soutenir les projets ou les acteurs de l'économie sociale, dont la CRES...

Cela permet d'ailleurs à chacun d'engager des travaux importants, au profit de la collectivité. Ajoutons qu'en Pays de la Loire, la démarche

d'ESS est consubstantielle au développement économique. Il ne s'agit pas seulement d'œuvrer pour la cohésion sociale, mais d'intégrer ce processus à un cadre plus large, au bénéfice de l'emploi et des salariés.

L'ESS représente-t-elle une alternative crédible au libéralisme ?

Dans un contexte marqué par la crise, elle présente même de nombreux attraits, à commencer par sa vocation locale. Le partage des tâches dont elle se réclame est un atout de premier plan par rapport aux entreprises privées dont le fonctionnement contribue à les éloigner des besoins de proximité. L'ESS n'est pas délocalisable. Elle se développe à l'échelle des territoires, mise sur le partage des responsabilités et la confiance. Loin du capitalisme débridé et des fonds de pension qui conduisent les salariés à se suicider.

« Une protection sociale solidaire des étudiants »

L'économie sociale et solidaire compte aussi de nombreuses mutuelles. Damien Berthilier, président de LMDE, la mutuelle des étudiants, explique l'importance de l'ESS pour les jeunes.

« Les jeunes sont une des catégories sociales les plus touchées par la précarité et l'insécurité sociale. Nous ne sommes plus sous la responsabilité

de nos parents, mais nous ne sommes pas réellement autonomes. Cette situation spécifique et incohérente exige une réponse adaptée.

C'est à partir de ce constat que nous nous engageons pour défendre un statut social garantissant l'autonomie des étudiants. Nous faisons donc le choix de nous prendre en main et de gérer notre propre protection sociale. C'est ainsi que la mutualité étudiante a été créée, il y a déjà plus de soixante ans.

Cet engagement se traduit, à la LMDE, aujourd'hui, par la gestion de la santé de plus de 810 000 étudiants, par diverses actions de prévention et par des campagnes pour défendre un haut niveau de protection sociale pour tous les étudiants.

Cette activité est la déclinaison des choix,

exprimés par leurs votes, de l'ensemble des adhérents de la LMDE. Elle est guidée par les valeurs de solidarité et de démocratie, incarnées par la Mutualité. Mais au-delà, ces valeurs se traduisent, pour nous, par la défense du modèle de l'économie sociale, le soutien à la vie étudiante et enfin dans différents partenariats de valeur.

La LMDE c'est ainsi des milliers d'étudiants qui s'engagent pour défendre une protection sociale solidaire des étudiants. Que ce soit en étant élu, militant, ou en prévention, tous les étudiants ont leur place dans ce projet. »

ADIE oui au microcrédit

Présentation d'une association qui prête aux déboutés du système financier habituel.

« Aider les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi », les bases de l'Adie, l'Association pour le droit à l'initiative économique, sont posées. Cette structure, créée par Maria Nowak en 1989, a réussi à adapter en France le principe du microcrédit. L'objectif : permettre aux exclus de devenir créateur de richesse et de retrouver, par ce biais, autonomie et dignité. L'action de l'Adie est soutenue par les pouvoirs publics via des subventions, et par le secteur privé par des dons d'entreprises et de personnes privées.

Le financement des prêts se fait alors dans le cadre d'accords de partenariat avec les banques. Depuis 2003, l'Adie est habilitée à emprunter aux banques pour prêter directement aux micro-entrepreneurs. Lorsque le microcrédit est accordé, l'association propose aux micro-entrepreneurs un accompagnement personnalisé qui correspond à leurs besoins en termes de gestion, de démarches administratives, de politique commerciale, de communication et de conseils juridiques.

Ces crédits sont alloués à des personnes au chômage, allocataires du RMI, mais aussi des salariés précaires, des travailleurs indépendants exclus du système bancaire classique et désireux de créer leur propre entreprise. 95% des personnes financées par l'Adie sont des demandeurs d'emploi, parmi eux, 60% sont bénéficiaires des minima sociaux. Alors comment l'organisme choisit ceux qui pourront bénéficier d'un prêt ? « Les critères de décision sont la viabilité du projet, la capacité et la détermination du demandeur. La majorité des créations s'effectue dans le secteur des services, du petit commerce et de l'artisanat » explique la direction.

Depuis la naissance de l'Adie, plus de 63 000 entreprises ont été créées, générant plus de 75 500 emplois. En 2006, le taux de remboursement des prêts a atteint 93%. Le taux de pérennité des entreprises financées (65% après deux ans d'existence et 57% après trois ans) est identique à celui constaté au niveau national pour les entreprises individuelles.

Pages réalisées par Fanny Costes, Damien Ranger, Bruno Tranchant et Ariane Vincent

L'alternative économique

En pleine période de crise, les entreprises de l'économie sociale et solidaire permettent de mettre un peu de raison dans un système devenu fou.

La crise actuelle a révélé au grand jour les limites et les défaillances de notre modèle de développement économique et social.

La crise des subprimes aux USA, élément déclencheur de la crise économique mondiale, interpelle les hommes politiques et les citoyens sur les aberrations d'un capitalisme financier transnational déconnecté de toute réalité.

Ainsi, les entreprises capitalistiques cotées en bourse sont-elles contraintes à une rémunération du capital à 15%, les poussant à maximiser les profits, mais en produisant de nombreuses absurdités : délocalisation des entreprises vers les états proposant le moins-disant social et fiscal, production de biens et de services à des milliers de kilomètres des lieux de vie des citoyens avec toutes les conséquences néfastes sur l'écosystème que cela engendre, rémunération abusive de dirigeants d'entreprises ou de traders au mépris de toute éthique, absence de stratégie à long terme, licenciement de millions de salariés réduits à de simples variables d'ajustement. Dans tous les domaines, l'échec du libéralisme et des lois du marché est patent et incite les socialistes à rechercher un nouveau modèle de développement replaçant l'économie, la recherche de profits comme un moyen et non plus comme une fin.

C'est dans ce contexte que les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) se présentent comme une alternative crédible.

Comme toutes les entreprises, elles visent le profit mais cherchent à concilier cet impératif avec une utilité sociale. La quête de sens dans leurs actions les incite naturellement à préserver l'emploi de leurs membres ou de leurs salariés.

Par essence, les entreprises de l'ESS rassem-



blent des personnes, attachées à un territoire. Aussi, les délocalisations sont-elles pour la plupart d'entre elles un non sens.

Le principe d'égalité entre leurs membres les conduit logiquement à une plus juste répartition des richesses, et donc à limiter les écarts de salaires évalués de 1 à 3 dans l'ESS sans atteindre des rémunérations extravagantes, contrairement aux entreprises capitalistiques atteignant des écarts de 1 à 800. Les parachutes dorés ne sont pas non plus une pratique courante pour leurs dirigeants. L'égalité implique une plus grande place pour l'éthique dans ces entreprises.

Elles n'ont pas l'obligation de rémunérer de façon excessive des actionnaires. Elles peuvent donc construire une stratégie sur le long terme sans craindre une sanction des marchés financiers tous les 6 mois.

Face aux défis écologiques, leur capacité à



raisonner sur le long terme leur confère un avantage certain pour intégrer les problématiques environnementales qui ne peuvent se résoudre avec une vision à très court terme.

Globalement, les entreprises de l'ESS ont une plus grande propension à répondre aux enjeux du développement durable dans ses dimensions économique, sociale et éco-logique. Elles représentent une alternative économique réaliste proche des valeurs socialistes.

David Huynh
Commission nationale ESS



Les familles de l'économie sociale et solidaire doivent participer au changement de système que les socialistes appellent de leurs voeux. Le Parlement européen semble désormais sensible à des thèmes qui étaient encore tabou, il y a peu. Deux d'entre eux sont susceptibles d'entrer dans le champ de la codécision entre le Conseil, la Commission et le Parlement. Le premier concerne les services sociaux d'intérêt général (SSIG), fournis par de nombreuses associations et mutuelles. L'enjeu est de forcer la Commission à accoucher d'une directive isolant ces activités du champ de la marchandisation. Il est de surcroît d'inclure cette directive dans le cadre de l'écriture d'une directive Service publics balisant le champ des activités protégées de l'ouverture à la concurrence. La délégation socialiste française se bat actuellement pour qu'un intergroupe Services publics voit le jour au Parlement européen - cet intergroupe incluant la réflexion sur les SSIG.

Défendre l'ESS en Europe

L'ESS sera l'invitée de la prochaine mandature au Parlement européen. Une occasion pour les députés socialistes de défendre cette alternative économique.

Le second concerne le renforcement des exigences de fonds propres des banques, afin de les prémunir en cas de prises de risques trop aventureuses.. Certaines filiales de banques de l'économie sociale ont succombé aux sirènes des produits dérivés, d'autres, tel Ulysse, sont restées attachées aux principes éthiques de l'économie sociale. Le Crédit Coopératif et le Crédit Mutuel ont montré l'exemple. Or la directive fonds propre, qui serait débattue au printemps prochain, pourrait être défavorable aux banques coopératives, car certains lobbies militent pour ne pas considérer les réserves impartageables de ces banques (qui ne sont pas cotées en bourse) comme des fonds propres entrant dans le calcul des ratios de solvabilité. Les socialistes se battront pour que cette directive tienne compte des spécificités des banques coopératives, qui représentent une des alternatives crédibles à la banque capitaliste.

Liêm Hoang Ngoc
Député européen du PSE

« L'ESS doit être mieux prise en compte dans les politiques publiques »

Pour que l'ESS représente une véritable alternative au modèle libéral, elle doit se faire mieux entendre.

Le Parti socialiste propose de mettre davantage en lumière les valeurs de l'ESS sur le terrain de l'emploi et de l'innovation économique.

L'encouragement peut venir de l'État et des collectivités territoriales.

Voici les propositions du Parti.

22

L'ESS n'est pas un phénomène marginal, pourtant son impact économique et social est insuffisamment connu. Rendre l'ESS visible, les richesses qu'elle produit et les valeurs sur lesquelles elle se fonde, c'est montrer que le seul ressort de l'entrepreneuriat n'est pas le profit et qu'il existe d'autres manières d'entreprendre, de gouverner l'entreprise et de créer de la richesse.

Les structures de l'ESS sont des supports pour les individus, en tant que salariés, entrepreneurs et usagers où le collectif l'emporte sur l'individuel, la participation sur le désengagement et la contrainte.

S'engager pour l'ESS c'est remettre nos valeurs socialistes au cœur des questions économiques et définir un véritable projet alternatif, attentif aux aspects sociaux et écologiques. Penser l'ESS comme une composante de notre projet de société, c'est affirmer qu'une autre économie est possible, qu'il est possible d'agir ensemble pour vivre mieux.

L'ESS peut être un levier pour les politiques de création d'emplois, les politiques de développement du territoire ou encore le renforcement de la démocratie sociale et participative. Elle doit donc être mieux prise en compte dans les politiques publiques.

- Divers outils doivent être utilisés pour participer à la formation d'acteurs capables d'initier des projets innovants : développement de licences professionnelles ESS ; création de dispositifs d'accompagnement pour aider à la reprise d'entreprises par les salariés, notamment sous forme de coopératives ; mise en place de soutiens financiers pour encourager la création d'entreprises de l'ESS au moyen des pépinières d'entreprises.

L'ESS doit être mise en valeur dans la comptabilité nationale qui ne traite pas les organisations de l'ESS comme un objet particulier et empêche ainsi une perception globale du secteur.

- Pour promouvoir la diversité des modes d'entreprendre, un statut européen pour toutes les structures de l'ESS permettrait



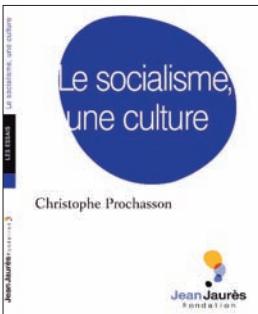
de protéger les spécificités de ces formes d'organisation.

- Une concertation avec les acteurs de l'ESS est indispensable ; les mesures législatives et fiscales ne doivent plus être construites uniquement pour les acteurs capitalistes. Les représentants de l'ESS doivent être consultés au même

titre que ceux de l'économie capitaliste dans les espaces de travail concernant l'économie. Les syndicats employeurs de l'ESS doivent être reconnus comme représentatifs et partenaires de la négociation sociale. L'ESS a aussi créé des réseaux régionaux, notamment afin de favoriser l'échange avec les collectivités territoriales. Il faut soutenir l'ESS dans sa volonté de se doter d'organes de représentation communs, notamment en reconnaissant la compétence des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire.

- Les excédents des entreprises de l'ESS n'étant pas reversés aux actionnaires, ils sont principalement destinés au développement des structures et à l'emploi. L'État doit donc faciliter le développement de l'ESS et aider ces entreprises qui privilient l'emploi aux dividendes.





Etudes et vie politique Le socialisme, une culture

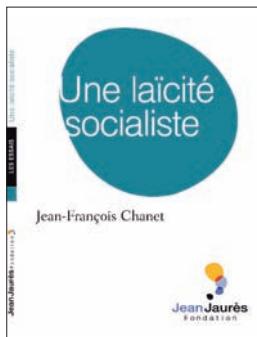
24

- Difficile de réduire le socialisme à l'expression d'une indignation sociale, aussi légitime soit-elle. Ceux qui en doutent pourront se reporter à l'essai de Christophe Prochasson qui s'efforce de redonner voix à un concept dont le « pluralisme dramatique se doit d'être assumé par ceux qui s'en disent les héritiers ». Hommage posthume à l'historienne Madeleine Rebérioux, cet ouvrage revient sur l'influence notable des intellectuels, des universités populaires et autres institutions dont le rôle s'est révélé décisif pour faire obstacle au racisme, au nationalisme grossier et aux ignorances les plus ruineuses, posant ainsi des jalons pour l'avenir.
- Christophe Prochasson, *Le socialisme, une culture*, Fondation Jean-Jaurès, 62 pages, 2009, 4 euros

Madeleine Rebérioux, figure de la laïcité

La Fondation Jean-Jaurès consacre un autre ouvrage au rapport entre socialisme et laïcité, en s'appuyant sur les travaux de Madeleine Rebérioux. L'historienne refusait en effet à la religion le pouvoir d'être ou de redevenir un facteur de division susceptible de remettre en cause l'égalité entre les hommes et l'égalité devant les moyens d'émancipation et de promotion sociale. À la fois court et concis, le livre de l'universitaire Jean-François Chanet éclaire, sous un jour nouveau, l'idée que Madeleine Rebérioux se faisait du poids de la religion dans les inégalités et les discriminations dont souffre encore la France aujourd'hui.

Jean-François Chanet, *Une laïcité socialiste*, Fondation Jean Jaurès, 2009, 60 pages, 4 euros



Liberté chérie

La Lettre des Droits de l'Homme consacre un important volet à la réforme de la procédure pénale. L'occasion, pour le secrétaire national aux Droits de l'Homme, Pouria Amirshahi, d'associer la prétendue moralisation du capitalisme à l'affaiblissement des institutions républicaines, marqué par la suppression du défenseur des enfants, du juge d'instruction ou de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDs) « pourtant bien utile pour éclairer sur les violences et notamment policières ».

À lire également, une interview de Marie-Pierre de la Gontrie, secrétaire nationale en charge des Libertés publiques et de la justice, et un entretien avec Mathieu Bonduelle, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, qui s'interroge sur la disparition du juge d'instruction et ses conséquences sur l'impartialité des enquêtes. « Ce qui se profile, dénonce-t-il, c'est un parquet unique en Europe, à la fois tout puissant et soumis à l'exécutif, auquel fera face une défense dont les droits ne seront pas sérieusement renforcés ». (<http://droitsdehomme.paris-socialiste.fr/>)

Bruno Tranchant

« Le sport n'est pas le parent pauvre de l'éducation »



Brigitte Bourguignon, secrétaire nationale en charge des Sports, décrit les grands thèmes de sa contribution à l'élaboration du projet.

Vous venez d'être nommée Secrétaire nationale au Sport. Comme apprêchez-vous cette fonction ?

C'est une véritable opportunité d'autant que la question du sport est amenée à occuper une place de choix dans notre projet. Cela fait d'ailleurs très longtemps qu'une telle opportunité ne s'est pas présentée, et je ne puis que m'en féliciter. La législation actuelle dans le domaine sportif doit beaucoup à la gauche avec les lois Avice (1984) et Buffet (2000), or rien n'a été fait depuis 2002 en dehors du champ du sport business

Vous êtes l'auteur d'un document d'étape sur la contribution à l'élaboration du projet dans le domaine du sport et des activités physiques. Quelles sont vos propositions ?

L'élitisme et l'excellence sont

indissociables du principe d'exemplarité. C'est pourquoi nous devons impérativement rendre à l'amateurisme ses lettres de noblesse. Sans compter qu'il nous faut reconquérir le mouvement associatif et l'éducation populaire en favorisant l'accès universel au sport des personnes âgées aux plus démunis.

Nous entendons également revaloriser le bénévolat et veiller à la rénovation des équipements publics. Sans pour autant négliger le sport de haut niveau qui doit servir de locomotive au sport amateur en portant l'effort sur la formation et la reconversion avec le soutien de l'État et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

À l'ère du professionnalisme et de l'argent roi, existe-t-il encore une place pour le service public ?

Il existe un socle de valeurs qu'il nous faut impérativement préserver. À commencer par l'usage des deniers publics qui ne sauraient profiter à une catégorie limitée de disciplines, comme c'est malheureusement le cas

avec le football. Les transferts réalisés cet été à Lyon et Marseille représentent ainsi à eux seuls la totalité des sommes allouées chaque année par le Centre national pour le développement du sport (CNDS) à l'ensemble du mouvement sportif français. Tout cela doit changer ! Le raisonnement vaut tout autant pour la marchandisation des jeunes sportifs, abandonnés à leur triste sort dès lors que la réussite n'est pas au rendez-vous...

Une réforme profonde des pratiques sportives scolaires n'est-elle pas souhaitable ?

Une réflexion doit être menée sur l'accès du plus grand nombre à l'éducation physique en portant l'effort sur le premier degré. Un travail de sensibilisation s'impose à ce niveau. Une réforme doit être engagée pour permettre au plus grand nombre possible de jeunes d'accéder à la pratique d'une discipline. Le sport n'est pas le parent pauvre de l'éducation.

Propos recueillis par Bruno Tranchant



Les régionales sont le prochain enjeu la vague rose de 2004 qui avait permis Une carte recolorée de rose. Comment Quelles ont été les grandes initiatives Nouvelles étapes dans ce tour des régions :

CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE



Superficie : 39 151 km²

**Départements : Cher (18),
Eure-et-Loir (28),
Indre (36),
Indre-et-Loire (37),
Loir-et-Cher (41),
Loiret (45)**

Population : 2 538 000 habitants

Densité : 64,8 hab./km²

**Budget 2009
866 millions d'euros**

◆ **Éducation, formation,
apprentissage : 51,28%**

◆ **Transport et
développement durable : 20,27%**

◆ **Développement
économique et emploi : 5%**

LES SOCIALISTES AJUSTENT LE CENTRE

Ils avaient pris neuf engagements auprès de la population de la région. L'actualité de la crise a fait déborder la corbeille du mariage entre le Centre et les socialistes. Une histoire bien ficelée qui n'est pas prête de s'arrêter.

« Nous avons respecté les mesures phares que nous avions annoncées au début de ce mandat. » Le bilan de François Bonneau, président du Conseil régional depuis septembre 2007, est sans bavures. En 2004, les électeurs avaient confirmé l'ancre à gauche du Centre. Les socialistes s'étaient alors engagés sur 9 points de programme.

9 points pour le Centre, en six ans, les buts ont été atteints. L'accès gratuit au TER pour les chômeurs afin de favoriser leurs recherches d'emploi en est un premier. Au-delà de ce public défavorisé, « l'effort pour faciliter l'accès au TER a été considérable. Le nombre d'usagers a été multiplié par trois », rappelle François Bonneau. Des mesures ont été nécessaires en raison de la longueur des liaisons ou encore du nombre d'habitants qui vont travailler en Île-de-France. Un pôle régional d'excellence en matière d'efficacité énergétique a été créé, qui était également dans la corbeille des 9 engagements. De même, un fonds pour améliorer les services publics de proximité a été instauré.

électoral du Parti socialiste. Il s'agit dès à présent de relancer d'emporter 20 des 22 régions françaises. ces régions ont-elles évolué en six ans de présidence socialiste ? sur ces territoires ? Que signifie avoir sa région à gauche ? le Centre et le Limousin.

Mais c'est l'éducation, premier budget de la Région, qui a pesé le plus lourd dans la mandature. Le "Trans Europe Centre" permet ainsi aux lycéens et aux apprentis d'effectuer un séjour éducatif en Europe. Les apprentis, par exemple, peuvent monter un projet éducatif autour de l'agriculture en Irlande ou de la fabrication du vitrail en Espagne. Le coût d'un séjour en Irlande ou en Espagne est intégralement pris en charge par la Région. Cette année, 7 000 lycéens et 500 apprentis ont bénéficié de ce dispositif. Avec ce soutien, la cible est évidemment plus large qu'auparavant. « Avant le Trans Europe Centre, c'était toujours les mêmes élèves qui voyageaient, c'était intolérable », affirme François Bonneau, qui a succédé à Michel Sapin en 2007 après avoir été vice-président en charge de l'Éducation et des Lycées. Au quotidien, les jeunes ont également profité de la gestion socialiste de la Région. Ainsi le dispositif « Self O Centre » a-t-il-t-il été mis en place pour vider la malbouffe des assiettes des gamins. Le chef Thierry Marx a formé les cuisiniers des cantines scolaires. Ce programme comprend également une information à destination des jeunes sur la chaîne alimentaire et le développement de l'alimentation biologique dans les cantines scolaires.



Entr' aide

Une association en cache d'autres

Venu du Maroc, Abderrahim

Ghbabra, homme mince de 52 ans, s'est installé à La Source, le quartier populaire d'Orléans situé à 10 kilomètres du centre-ville, à proximité de l'université où il terminait ses études. À la fin des années 1970, il a fondé ACM Formation afin de venir en aide aux populations en difficulté du quartier. Cette association compte aujourd'hui 24 salariés et enregistre 1 million d'euros de recettes. Elle dispense des formations civiques et organise, entre autres, les "visas libres savoirs", des programmes financés par la Région à destination des adultes voulant apprendre une langue ou se former à l'utilisation d'Internet. Problème, malgré les efforts de Abderrahim, les difficultés des 16 000 habitants de La Source ont persisté alors que parallèlement, les associations disparaissaient. En cause : la fin des emplois-jeunes et la diminution des subventions de l'État. « Nous rencontrions toujours des problèmes avec les banques ou avec l'administration. Nous n'arrivions plus à faire face aux demandes de la population car nous étions accaparés par d'autres tâches », se rappelle Abderrahim Ghbabra. Parmi les 9 engagements socialistes pour la Région, figurait la création de Cap'Asso Centre, un dispositif d'aide aux emplois durables dans le milieu associatif qu'Abderrahim a sollicité. Ainsi, grâce aux subventions accordées dans le cadre du dispositif Cap'Asso Centre, ACM Formation a pu embaucher pour trois ans un médiateur culturel chargé d'accueillir et d'aiguiller les habitants du quartier. « Grâce au soutien de Cap'Asso Centre, conclut Abderrahim, nous pouvons désormais rendre un service plus spécifique à la population ». Cap'Asso Centre a permis la création de 1 800 emplois dans 1 500 associations depuis 2004.

.../...



Le Val de Loire est le site français le plus vaste inscrit à l'Unesco. Haut lieu d'art et d'histoire, il montre de manière exemplaire comment l'homme, au fil du temps, a su gagner sa place le long du dernier fleuve sauvage d'Europe. « Notre ambition est de nous appuyer sur les trésors de la Loire, comme le patrimoine architectural ou encore les jardins Renaissance pour convaincre les franciliens de venir passer leurs week-ends et les vacances chez nous », indique François Bonneau. Le projet, « La Loire à Vélo », représentera au final 800 km de pistes cyclables. Une bande de 600 km aura été réalisée d'ici à la fin de l'année sur deux régions, six départements, mais aussi six agglomérations dont Orléans, Blois et Tours. Le nombre de visiteurs a été multiplié par deux en trois ans, pour atteindre 270 000 cyclistes attirés notamment par le côté nature de la sortie mais aussi par son volet culturel avec la visite des célèbres châteaux de la Loire. Chambord accueille plus de 800 000 visiteurs chaque année. La Région s'appuie aussi sur le domaine de Chaumont-sur-Loire, qui a été repris en direct. Une saison culturelle y a été créée et son Festival international des jardins a vu sa fréquentation augmenter de 25% en 2008, de 30% cette année, pour atteindre les 350 000 visiteurs. « Tout cela représente une source de dynamisme pour la région, conclut François Bonneau, aussi bien en termes d'hébergement qu'en termes de création d'associations spécialisées dans la découverte des bords de Loire ».

Tourisme

À bicyclette

Autre initiative annoncée dès 2004, les « visas libres savoirs » qui permettent de suivre trente à cent heures de cours pour se mettre à niveau en français, en bureautique ou dans l'apprentissage d'Internet. Ces visas sont ouverts aux jeunes sans formation et aux seniors, ils sont gratuits et à la fin de la formation, les élèves reçoivent un diplôme. La formule connaît un grand

succès, près de 130 000 visas ont été délivrés en 2008, pour 2009, la barre des 200 000 devrait être atteinte.

La Région Centre s'est également engagée dans la formation de 10 000 personnels soignants, de personnels médico-sociaux et d'aides à domicile afin de répondre à la pénurie du secteur. Cet engagement permet aussi faire progresser la qualité des prestations.

En plus des 9 engagements de départ, de nouvelles priorités sont nées au cours du mandat. « Nous avons concocté un programme d'investissements sur 2008, 2009 et même 2010 afin de relancer l'activité », décrit Jean Germain, vice-président en charge des Finances et maire de Tours.

Etudiants

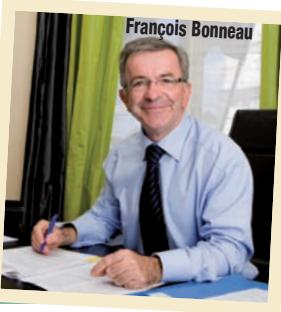
Un master, un portable

À 26 ans, Sélima Babadji est une étudiante studieuse : elle prépare une thèse de doctorat de droit à Orléans et espère travailler ensuite dans une ONG internationale ou à l'ONU. Un projet ambitieux. Comme de nombreux étudiants, elle a reçu du Conseil régional un ordinateur portable pour sa première année de master, il y a 4 ans. Le dispositif « Ordi Centre » était un engagement du Conseil pris en 2004. « Je n'avais pas d'ordi auparavant. Cela ne me manquait pas spécialement car je ne savais pas ce que c'était que de travailler sur informatique. Mais maintenant, je ne peux plus m'en passer et finalement cela m'a évité une dépense importante. » Ses recherches de DEA l'ont plongée dans de nombreux livres. « L'ordinateur a tout accéléré, en particulier mes prises de notes. » Ce cadeau du Conseil lui a aussi permis de modifier sa manière d'apprendre. « Je rentre désormais tous mes cours dans mon ordinateur, c'est un gain de temps appréciable. C'est une machine à écrire perfectionnée. Tout est clair et facilement exploitable », se réjouit-elle. En outre, cet outil lui permet aussi d'accéder à Internet. « Grâce à la connexion sans fil, je peux mener mes recherches n'importe où. Sans parler des contacts facilités grâce aux mails ». Le dispositif « Ordi Centre » offre, chaque année, 4000 ordinateurs aux étudiants. La mesure a été développée parallèlement à un programme d'équipement des Facultés.

En supplément, les socialistes ont ainsi voté 21 millions d'euros de prêts sans intérêt aux entreprises et créé un fonds de garantie. Ces mesures de relance comprennent aussi le paiement des leçons de conduite pour les jeunes inscrits dans les missions locales ou une protection pour les apprentis dont les contrats seraient rompus à cause de la crise. « Au total, les investissements des collectivités locales représentent 80% du plan de relance décidé par l'État », souligne Jean Germain.

Candidat à sa succession,

François Bonneau estime qu'après 2010, une nouvelle étape du développement régional devra s'ouvrir : « il faudra faire une plus grande place à une économie solidaire portée par la logique du développement durable. » L'horizon est tracé. ■



BUDGET

Tirelire culturelle

L'une des particularités de la Région est d'avoir mis en avant la culture en y consacrant, avec le sport, plus de 4% de son budget. « Le budget a progressé de 40% depuis 2004, après avoir été multiplié par deux lors du mandat précédent », calcule Isabelle Gaudron, vice-présidente en charge du secteur. La Région accompagne les actions culturelles sur l'ensemble du territoire afin que tous les habitants de la région y aient accès. « C'est une région très vaste et très rurale. Nous avons donc également abordé la culture en la considérant comme un enjeu d'aménagement du territoire », précise Isabelle Gaudron.

« Pendant trois saisons, nous prenons en charge la moitié des frais liés à la venue d'un artiste. Cela encourage la diversité de la programmation », précise l'élu. Ainsi, la Région a conclu plus de 60 contrats cette année, un tiers a mis en lumière des artistes régionaux. Le Conseil régional a également développé des actions à destination des moins de 12 ans, des jeunes, lycéens ou apprentis. L'opération « Aux arts lycéens et apprentis » accompagne, chaque année, 150 classes dans des ateliers d'écriture, la mise en place d'un spectacle ou l'élaboration d'un court-métrage. Un chéquier de 50 euros est également distribué aux lycéens et aux apprentis pour leur faciliter l'accès à la culture.

CONSEIL RÉGIONAL
DU LIMOUSINSuperficie : 16 942 km²

Départements :

Corrèze (19),
Creuse (23),
Haute-Vienne (87)

Population : 735 000 habitants

Densité : 43,4 hab/km²

Budget 2009

519,7 millions d'euros

◆ Éducation, formation,
apprentissage : 43,4%◆ Développement économique et
emploi : 10,58%◆ Transport et développement
durable : 19,7%LIMOUSIN :
LA RÉGION
DU BONHEUR

Territoire traditionnellement ancré à gauche, le Limousin a su mettre en place une politique d'accueil et d'innovation qui lui vaut, aujourd'hui, de compter parmi les régions les plus dynamiques de France, sous la houlette de Jean-Paul Denanot, candidat à sa propre succession, en mars prochain.

« On vient souvent en Limousin à contrecoeur, mais on le quitte toujours à regret », Gérard Vandenbroucke n'a pas son pareil pour porter haut l'étendard d'une région solidement ancrée à gauche, et dont il est le premier vice-président. « En 1992, le vent du boulet est passé tout près, se souvient Jean-Paul Denanot, le président. Cette année-là, la droite a échoué de 38 voix, les élections régionales lui avaient pourtant

permis de rafler la mise dans la plupart des régions ».

Depuis lors, la majorité socialiste n'a cessé d'innover, de créer et de préserver le cadre de vie. Objectif : inverser une courbe démographique longtemps déficiente. Pari gagné qui lui vaut aujourd'hui d'accueillir plus de 4 000 habitants chaque année. Depuis 2004, plus de 10 500 entreprises ont ainsi éclos et 50 000 personnes ont reçu une formation professionnelle.

Au contact

« J'ai pris le parti d'être sur le terrain, au contact de la population. C'est notre force », explique Jean-Paul Denanot, avant d'égrener un panel d'initiatives grâce auxquelles le Limousin a acquis une nouvelle image de modernité, synonyme de dynamisme et pleine d'espoir. « Nous avons respecté nos engagements, sourit l'élu, notamment en direction des jeunes par la



création de 600 postes associatifs. Nous avons même dépassé nos promesses de campagne. » Concernant le tissu associatif, les challenges ont également été relevés, par le biais d'un investissement annuel de 8 millions d'euros et grâce à la participation active d'autres collectivités. « C'était l'un des points forts de la mandature que nous entendons renouveler », affirme Jean-Paul Denanot. Le président de Région n'est pas peu fier de la politique menée en faveur des lycées, comme la gratuité des livres scolaires (90 euros sont versés aux élèves de l'enseignement général), ou comme le « cheq'up » alloué aux apprentis et aux 16-20 ans (chèquier de 50 euros offert et réservé aux dépenses culturelles et sportives). Autre

nouveauté : la création d'un Conseil régional des jeunes qui sont ainsi étroitement associés aux 110 projets adoptés par l'exécutif. Ce Conseil a pour effet d'inciter les intéressés à générer leur propre activité, dans une limite de 15 000 euros, quel que soit leur niveau d'étude. D'importants efforts ont également été menés dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. Du solaire à la géothermie, la Région s'est employée à venir en aide aux particuliers. Dans le même temps, elle procédait à l'isolation des toitures des lycées, censée générer une économie de l'ordre de 20 à 30 % sur la facture énergétique. Côté transports, les investissements ont été revus à la hausse. Depuis 2007, l'accès

.../...

Démographie

Au bon accueil

Le Limousin occupe une place de choix au rang des régions les plus attractives de l'hexagone. Ainsi, séduit-elle chaque année 4 300 nouveaux résidents. Le Conseil régional propose une aide financière visant à faciliter l'installation de ces nouveaux arrivants et à les accompagner dans leur projet en Limousin. Ils sont ensuite orientés vers huit pôles locaux d'accueil, répartis sur l'ensemble du

territoire, ou directement accompagnés par la collectivité territoriale.

L'opération « Projets en campagne », foire nationale à l'installation en milieu rural, a également été reconduite. Elle a pour but de mettre en relation des visiteurs ayant un projet de vie en milieu rural avec des territoires d'accueil. Initiée en 2001, cette opération a accueilli, pour sa dernière édition, près de 3 500 curieux » venus de toute la France et de plusieurs pays européens. Parallèlement, des actions de prospection sont menées en direction de créateurs et de repreneurs d'activité dans les métiers de l'artisanat de bouche, notamment. Enfin, des formations sont dispensées aux résidents permanents anglophones. Avec, à la clé, un module de cent heures d'apprentissage du français et dix heures d'accompagnement dans les démarches administratives. Le succès aidant, l'expérience a été reconduite.



Les régions qu'on aime

au TGV est effectif. Un aller-retour Brive-Lille desservant Limoges et La Souterraine circule ainsi grâce aux contributions des régions Centre et Limousin, tandis que la liaison Poitiers-Limoges, inscrite au contrat de plan État-Région, doit relier la capitale de la porcelaine à Paris en deux heures d'ici 2016. Des efforts importants ont été consentis en faveur du TER (+ 17,2 %, depuis 2004), de la modernisation des voies ferrées et des infrastructures routières. « Nous avons consacré 100 millions d'euros au renouvellement

du matériel roulant et engagé un plan

rail qui finance un tiers de la rénovation du réseau ferré à l'heure où la fréquentation connaît une hausse de 20 % », souligne Jean-Paul Denanot. Les 70 millions d'euros de contrats territoriaux ont permis de soutenir les pays et les intercommunalités dans la mise en œuvre de leurs projets.

Modernité

Mais, c'est surtout dans le domaine de la création d'entreprises que les progrès les plus sensibles ont été réalisés. « L'essentiel de notre politique porte sur l'accompagnement et le soutien aux PME, poursuit le président de la Région. Cela se traduit, notamment, par la conception de produits et de ser-

© Région Limousin



Le soutien accru aux laboratoires et à leurs projets (+ 61 %) en témoigne. « 16 000 étudiants fréquentent les établissements d'enseignement supérieur de la région, constate Gérard Vandenbroucke, premier vice-président, en charge de ces questions. Dans les années 2000, nous avons revu à la hausse notre contrat d'objectif qui s'élève à 13,7 millions d'euros annuels en tout, pour financer le volet universitaire et la recherche. Depuis 2004, le budget de la recherche a augmenté de 57 %. Cela nous place désormais dans le peloton de tête des régions françaises, et nous avons de réels projets de construction comme des pôles de compétitivité ou des laboratoires ». Dans le même temps, le fonds pour l'innovation en Limousin, mis en œuvre par la Région et Oséo, spécialisé dans l'aide à l'innovation, donnent un sérieux coup de pouce aux entreprises locales, et offre aux créateurs d'entreprises innovantes une gamme complète d'outils financiers pour réaliser leurs projets.

Innovation

La recherche financée

Depuis 2004, l'intervention du Conseil régional en direction de la recherche n'a cessé de s'amplifier.

vices à forte valeur ajoutée, la mise en œuvre du fonds pour l'innovation en Limousin, ou bien encore la création et la reprise d'entreprises visant à favoriser le renouvellement du tissu économique régional. Les résultats sont d'ailleurs à la hauteur de nos espérances, puisque nous comptons aujourd'hui le taux de pérennité d'entreprises nouvelles le plus élevé ».

Ce nouvel élan se retrouve sur le terrain avec les quatre pôles de compétitivité qui ont vu le jour : le pôle Sciences et Systèmes de l'énergie électrique, le pôle Innoviandes, spécialisé dans les viandes et produits carnés, le pôle Cancer bio-santé, et enfin Viameca, porté sur la mécanique, la sous-traitance et la métacronique. Le Limousin a reçu le soutien d'autres régions. « Nous avons misé très clairement sur l'innovation, confie Jean-Paul Denanot. Ce qui nous a permis de créer 1 500 emplois l'an dernier. Nous avons pu démontrer aussi notre capacité à changer d'époque, en passant de la porcelaine à la céramique technique qui rentre désormais dans tous les composants électroniques. Parallèlement, nous lançons un appel à l'épargne locale pour alimenter les fonds propres des entreprises. La Région en assure la garantie, mais ce sont des sociétés de capital-risque qui apportent

leur concours au développement économique ». Ce pari de la modernité vaut également pour la recherche. En témoigne l'émergence d'un pôle européen de la céramique et d'Elopsys, spécialisé dans les hautes technologies. « Elopsys est un des pôles majeurs de la défense nationale, précise Jean-Paul Denanot. C'est notre grande fierté, d'autant

que nous l'avons porté plusieurs années ».

Symbolique du renouveau du Limousin, sa connexion au service public haut débit qui maille aujourd'hui l'ensemble du territoire. « La région, conclut Jean-Paul Denanot, est parvenue à transformer un esprit de synthèse en vision ».

**Bruno
Tranchant**



©Région Limousin

33

Ruralité

Agriculture soutenue

Depuis plusieurs années, la Région Limousin pilote un programme européen regroupant 55 régions issues de 14 pays. « Il s'agit de s'échanger les bonnes pratiques entre territoires ruraux via le programme Rural Innova, précise Claude Trémouille, vice-président en charge de l'Agriculture. Le second volet de ce travail, Ruract, permet le transfert des pratiques. Chaque Région pioche ainsi dans une base de données communes. Grâce à cela, nous tenons aujourd'hui le leadership en matière de ruralité ». L'agriculture limousine représente en effet 4 % du produit intérieur brut (PIB) régional, supérieur à la moyenne nationale. « D'un point de vue économique, nous privilégions la reproduction et l'abattage sur place des troupeaux, explique Claude Trémouille. Sur le plan social, nous mettons l'accent sur la création d'emplois par le biais d'aides aux groupements de producteurs : 8 000 € pour la première embauche, 4 000 € pour la seconde ». L'agriculture, ici, est une véritable marque de fabrique. « Nous soutenons d'ailleurs les producteurs en difficulté, parfois même au-delà de nos compétences, se félicite l'élu. Ce secteur est en pleine expansion, nous accompagnons donc les porteurs de projets par le dispositif DIVA (diversification agricole) ».

Une aventure humaine

L'économie sociale et solidaire s'efforce de concilier efficacité économique, démocratie et solidarité. Consistant à la gauche, ce concept a émergé à la fin du XVIII^e siècle, avec l'associationnisme ouvrier, première manifestation des organisations actuelles de l'économie sociale et solidaire.

Méconnue par les uns, vilipendée par les autres, l'économie sociale et solidaire (ESS) emploie près de 2 millions de salariés pour quatre fois plus de bénévoles. Tous animés par la volonté d'entreprendre autrement, en tentant de concilier efficacité économique, démocratie et solidarité.

Apparu il y a un siècle et demi, ce concept a connu des variations au gré des auteurs et des époques. « La première coopérative de travail, plus connue sous le nom de Bijoutiers en doré, a vu le jour en 1834, explique Denis Colongo, spécialiste du sujet. Elle fut suivie de près, un an plus tard, par le Commerce vénitien et social, l'une des premières expérimentations de l'économie coopérative prônée par les Fouriéristes, mais aussi un intéressant prolongement du mutualisme né à Lyon parmi les artisans de la Fabrique de soieries ».

Mutations

Plus généralement, c'est l'emprise du capitalisme, depuis la fin du XVIII^e siècle, qui provoque un renouvellement de ces pratiques, au travers de l'associationnisme ouvrier, amorce des organisations actuelles de l'ESS. Elle prend appui sur des courants de pensée très diversifiés, du socialisme utopique au christianisme social, conciliant ainsi l'émancipation individuelle et l'intégration collective, tout en remédiant aux méfaits de la révolution industrielle. Ce renouvellement permettait surtout d'offrir aux ouvriers et aux paysans des conditions de vie décentes. Durant le dernier tiers du XIX^e siècle, les premières banques coopératives voient le jour, ainsi que la coopération agricole, en lien avec le christianisme social, pour les premières, et le syndicalisme, pour la seconde.



Familistère Godin à Guise (1933)

« C'est surtout dans le mouvement de la coopération de production et de consommation que l'influence socialiste se fait le plus sentir », poursuit Denis Colongo.

« Dès lors, prévaut l'idée que l'outil de production est la propriété collective des employés coopérateurs, analyse Denis Colongo. Une partie des réserves accumulées par l'entreprise est déclarée impartageable. Elle ne peut en aucun cas faire l'objet d'une appropriation individuelle ».

Transformations

Le concept d'ESS a donc connu d'importantes transformations liées, pour l'essentiel, aux muta-



tions du capitalisme. Les efforts entrepris par Jean Jaurès et Charles Gide (1847-1932), militant de l'économie sociale, se révèlent précieux pour assurer la réunification du mouvement coopératif. Charles Gide exerce un véritable magistère sur « l'École de Nîmes » dont les réflexions aboutissent, en 1885, à la création de la Fédération française des coopératives de consommation, sur le modèle déjà esquissé en Angleterre. Gide théorise les thèses de l'École de Nîmes dans son projet de « République coopérative », où il assigne à la « coopération de consommation » un rôle de « transformation sociale ».

Il faut attendre ensuite le dernier quart du XX^e siècle

pour voir ressurgir la référence à l'économie sociale. « Deux conceptions coexistent, note Denis Colongo. La première voit dans l'ESS un mouvement en lien direct avec les coopératives, les associations et les mutuelles. L'autre l'assimile à un regroupement d'entreprises ». De nombreuses organisations émergent pour apporter une réponse à l'exclusion ou répondre à des besoins auxquels ni les pouvoirs publics ni le marché n'apportent de réponse satisfaisante.

Toutefois, la notion trouve sa traduction la plus complète dans la loi du 20 juillet 1983 qui ouvre la voie à l'expression d'économie sociale. « La France fait œuvre de pionnière, déclare Jean Le Garrec, alors secrétaire d'État auprès du Premier ministre. Dans aucun autre pays n'existe ce concept. Nous ouvrons une voie nouvelle qui constitue l'une des réponses à la formidable mutation des structures économiques et technologiques ». Un principe jamais démenti depuis.

Bruno Tranchant

CHRONOLOGIE

- 1848 : plus de 10 000 associations et 400 sociétés de secours mutuel en France.
- 1840-1850 : journal *L'Atelier*, écrit « par des ouvriers pour des ouvriers ».
- 1895 : Fédération internationale de coopérative.
- Loi de 1901 : liberté associative.
- 1914-1918 : essor des coopératives de consommation.
- 1917 : constitution d'une dotation aux coopératives sur les redevances de la Banque de France.
- 1930 : loi sur les mutuelles.
- Années 1930 : créations de la Maif et de la GMF.
- 11 juin 1970 : Création du Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives.
- 1981 : Création de la Délégation interministérielle à l'économie sociale, maître d'œuvre de la loi du 20 juillet 1983.
- 20 juillet 1983 : loi constituant le fondement juridique de l'économie sociale.
- 12 juillet 1985 : loi portant création de l'Union d'économie sociale, seule forme d'entreprise qui reprend le terme économie sociale et qui permet de regrouper différentes structures coopératives, mutualistes, associatives.
- 2007 : création de l'Atelier - Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, ouvert au public en 2008.

La Poste vous appartient

**Le 3 octobre dernier, plus de 2,3 millions de personnes ont participé à la votation citoyenne sur l'avenir de La Poste.
Face à cette mobilisation sans précédent, le gouvernement a choisi de répondre par le mépris.**

Nous refusons la privatisation de La Poste.

Les changements de statut d'EDF et GDF ont abouti à la hausse des tarifs et à la détérioration des services pour tous.

Le changement de statut de La Poste que veut la droite est la première étape de ce démantèlement.



Les arguments avancés par le gouvernement sont faux !

La modernisation du service postal, la nécessité de trouver de nouveaux financements, le respect des normes européennes n'imposent absolument pas ce changement de statut. La Poste a d'autres moyens de financer son développement.

Nous sommes une grande majorité de citoyens à refuser la privatisation de La Poste.

**Le service public postal nous appartient.
Exigeons un référendum.**

Pour la défense de tous nos territoires

Pour des services publics réformés, modernes, justes et efficaces

Parce que La Poste est notre richesse

Parce qu'organiser un débat public est une exigence démocratique



Participez à la campagne, rejoignez-nous :

Nom et prénom : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

A renvoyer : Parti socialiste, 10 rue de Solférino 75333 Paris cedex 07

contact@part-socialiste.fr

www.touchepasamaposte.com

www.parti-socialiste.fr